

COMITE DE DIRECTION DU 15 JANVIER 2019

Présidence : Rémy FEMENIA

Membres présents : Yves BAZY, Francis BEUREL, Thierry BRIAND, Jean Paul COURCOUX, Pierrick FAMEL, Nathalie FAUBERT, Maurice JOUBIN, Alain LALLART, Jean-Yves LE DENMAT, Jean-Paul LE MEE, Marcel LE MOAL, Sophie MAUSOLE, Rémy MOULIN, Pierre-Yves NICOL, Alain OLLIVIER-HENRY, Sylvestre SALVI.

Membres invités : Yvan LE COCQ, Jean-Michel LE COZ.

Membre excusé : Jean Marc LUCAS.

Approbation du procès-verbal du Comité de Direction du 11 décembre 2018 paru le 3 janvier 2019.
Procès verbal adopté à l'unanimité.

Le Président présente ses meilleurs vœux aux membres du Comité et à leurs proches.

➤ **Condoléances**

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances aux familles de :

- Bruno LE BOSSER, Président du District du Morbihan,
- Thérèse CORLAY, compagne de Georges Samson dirigeant du Comité de Ligue,
- Jean-Pierre LE BERRE, dirigeant et ancien Président de Merdrignac CS,
- Valentin PRIGENT, joueur U20 de Paimpol St FC.

Le Comité observe un moment de recueillement.

➤ **Intervention du Président : Rémy FEMENIA**

Informations LBF

- Rend compte du bureau du 2 novembre ainsi que du Comité de direction de Ligue du 12 janvier.
- Fait part du point d'étape réalisé avec les responsables de la LFA sur les contrats d'objectifs.
- Evoque le FAFA emploi. Seules les créations d'emploi sont éligibles en tant qu'éducateur à 35H ou de responsable administratif à 35H. Le salaire mensuel minimum du poste créé doit-être de 1850€ brut. Les dossiers emploi sont à réaliser avant la création de l'emploi pour pouvoir prétendre à une aide sur 48 mois.

Vie du District

- Fait un point sur la réunion de formation des formateurs « des dirigeants accompagnateurs d'équipes » qui s'est déroulée le 8 janvier. Le planning des formations sera transmis aux clubs via la messagerie officielle et le site. Les lieux de formation seront retenus au plus près des dirigeants inscrits.

- Fait part du recrutement de Marie HERY, emploi civique à compter du 8 janvier pour 6 mois avec pour missions
 - accompagner Paul DILASSER sur l'opération « Foot à l'école »
 - accompagner Benoit BARBIER sur la féminisation
 - accompagner Matthieu PREDERY sur le développement du Programme Educatif Fédéral.

➤ **Intervention du Secrétaire Général : Rémy MOULIN**

- Notre District (arrêté au 15/01/2018)
 - Les licenciés 29 254
- Organisation des Finales de Coupes départementales
Rappelle les candidatures déjà entérinées par le Comité de Direction du 11 décembre dernier des clubs de Ploëuc, Plémet vigilante, St Brandan Quintin et La Motte. Le secrétariat a reçu depuis les candidatures de Bégard CS et Callac US. Le Comité de Direction prend acte des candidatures des clubs cités. La commission d'organisation des Coupes prendra contact avec les clubs afin de visiter les installations et d'échanger sur le cahier des charges.
- Evoque les permis de conduire et cartes grises à fournir au secrétariat par les membres de commissions.

➤ **- Intervention du Trésorier : Thierry BRIAND**

- Rend compte de la situation du District.
- Fait un point sur le recouvrement des frais de fonctionnement. Bien que 2 relances aient été faites, certains ne se sont toujours pas mis en règle. Le comité décide d'adresser un courrier en recommandé à ces clubs pour régularisation à défaut une sanction sportive sera appliquée en vertu de l'article 200 des règlements de la FFF.

➤ **Intervention des Présidents de Commission :**

Jeunes : Yves BAZY

- Fait le bilan de la 1^{ère} phase et précise que les calendriers de la 2^{ème} phase sont en cours d'élaboration. 45 équipes évoluent en Ligue et 163 équipes en District.
Une déception en U15, à cause de nombreuses descentes en District, nous n'atteignons pas le pourcentage d'équipes qui nous était attribué dans le cadre de la nouvelle pyramide jeunes.
- Fait part de tricheries souvent lorsque les clubs n'utilisent pas la FMI, joueurs sans licence, fraude sur identité. Déploie l'absence non excusée de 2 clubs convoqués en commission au District, GJ du mené FC et Loudéac St Bagan.

Sportive – Coupe : Jean Yves LE DENMAT

- Evoque l'établissement des classements dans nos championnats de district.
- Rend compte de la réunion entre la commission des jeunes et la commission d'organisation des finales de coupe pour intégrer les U14 en finale des coupes départementales.

1^{er} scénario :

10H00 : finales U14 et U15

14H00 : finale féminines et U17

16H15 : finale départementale seniors.

2^{ème} scénario :

Intégration des U17 en Coupe Ange Le Mée
13H30 : challenge du District
15H30 : U17 et U18
17H30 : Coupe Ange Le Mée

La problématique soulevée pour cette 2^{ème} proposition est le besoin de 2 terrains et 4 vestiaires pour les 2 sites de finales.

Le scénario 1 est retenu à la majorité.

Les modalités :

Compte tenu que chaque équipe finaliste est dotée en équipements ainsi que les arbitres désignés pour ces finales, le Comité décide la répartition financière suivante :

Jeunes U14, U15, U17, U18 : allocation d'une aide de 100€.

Equipes seniors et club organisateur bénéficient de 15% de la recette nette en coupes départementales porté à 25% en finale Coupe Ange Le Mée.

Forfait arbitres jeunes : 28€.

Forfait arbitres seniors : 35€.

Désignation de 3 arbitres en coupe Ange Le Mée et de 4 arbitres en Coupe départementale.

Tarifs entrée : plein tarif 6 €, tarif réduit de 12 ans à 18 ans 3€. Gratuité pour les jeunes du club organisateur.

Souhait d'un apéritif le midi et d'un pot officiel en fin d'après-midi.

Seuls les repas du midi des membres du District présents sont pris en charge par le District après inscription au préalable auprès du secrétariat.

Les finales 2019 auront lieu les 1^{er} et 2 juin.

Féminines : Sophie MAUSOLE, Sylvestre SALVI

- Précise que Dinan Léhon FC et Créhen Pluduno Val Arguenon accèdent en U15 Ligue.

Foot Diversifié : Jean Paul COURCOUX

Fait le point sur les compétitions futsal :

Coupe nationale : Loudéac St Bugan FC vainqueur contre St Carreuc SC Futsal après prolongation au 4^{ème} tour disputera les 32^{ème} de finales. Le tirage au sort sera effectué le 17 janvier à la FFF.

Coupe Région Bretagne : 3 équipes costarmoricaines seront qualifiées pour les 1/8èmes de finales suite aux rencontres de cette semaine.

Finale départementale Senior Féminine : les équipes de Lannion FC, Dinan Léhon FC et Lamballe FC se sont qualifiées pour le 1^{er} tour régional qui aura lieu le 24 février. Il regrette l'absence non excusée de Pommerit Le Merzer ES. Le Comité décide d'appliquer l'amende du forfait. Remerciements à la municipalité et au club de Plessala où se sont déroulées les rencontres.

Championnat régional U17F : cette compétition est réservée aux équipes évoluant en R1. Le District est représenté par Languieux US et St Briec Stade. La 2^{ème} journée s'est déroulée le 12 janvier à Ploermel. Il regrette l'absence non excusée de St Briec Stade. Le Comité décide d'appliquer l'amende du forfait.

Championnat D1: la compétition reprend la semaine prochaine. A ce jour après 9 rencontres, Loudéac St Bugan2 est en tête.

Championnat D2 : la compétition reprend la semaine prochaine. A ce jour après 8 rencontres, Plessala US est en tête.

Coupe départementale Senior Masculin : la 3^{ème} journée aura lieu semaine 9.

Arbitres, Détection, Recrutement, Fidélisation : Alain OLLIVIER-HENRY

- Fait un point sur la situation de l'arbitrage
Stage jeunes arbitres : 45 inscriptions.
Examen organisé par la Ligue : 20 candidats.

Patrimoine : Jean-Paul LE MEE

- Fait part de l'avancement des travaux du bureau des techniciens.

➤ **Intervention du CTD : Yvan LE COCQ**

- Souhaiterait la création d'un terrain type « foot5 » ou « multisports » sur une partie du terrain stabilisé du champ Bogard, dans le cadre du développement de la pratique « loisir ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Le Président du District

Le Secrétaire Général

Rémy FEMENIA

Rémy MOULIN